



ÉCOLE BOIS-FRANC-AQUARELLE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ORDRE DU JOUR
27 mars 2018 à 18h30
Édifice Bois-Franc – Salle du personnel

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour CE-17/18-021
- 3- Adoption du procès-verbal du 6 février 2018 CE-17/18-022
- 4- Questions du public
- 5- Affaires découlant du procès-verbal du 6 février
- 6- Points d'information du Conseil d'établissement
 - 6.1 Correspondance
 - 6.2 Consultation des OPC / transmis par courriel si reçu avant la rencontre
 - 6.3 Politique relative aux contributions financières demandées aux parents
 - 6.4 Modification au nombre de membres du CÉ
- 7- Points d'information de l'école
 - 7.1 **Approbation** du code de vie CE-17/18-023
 - 7.2 Dépôt du calendrier 2018-2019
 - 7.3 Prévision de la clientèle 2018-2019
 - 7.4 Annulation de la journée pédagogique du 10 mai
 - 7.5 Adoption de la levée de fonds pour l'orthographoton CE-17/18-024
- 8- Service de garde
 - 8.1 Règles de fonctionnement du service de garde 18-19
 - 8.2 Sorties à venir au SDG
- 9- Rapport du représentant au comité de parents
- 10- Divers :
 - 10.1
 - 10.2
 - 10.3
 - 10.4
- 11- Levée de l'assemblée
- 12- Prochaine rencontre : Mardi le 24 avril 2018 à 18h30